



## AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA VOLTA BASIN AUTHORITY

Direction Exécutive

• Exécutive Directorate

📍 10 BP 13621 Ouagadougou 10 Burkina Faso 📞 +226 25 37 60 67

✉️ secretariat@abv.int

🌐 www.abv.int

# Synthèse des résultats de la Prévision Saisonnière pour zone soudano-sahélienne et pour le bassin de la Volta

## PRESASS 2023

## Résumé

L'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) a pris part du 24 au 28 avril 2023, à l'édition 2023 du forum des prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques de la saison des pluies 2023 en Afrique soudano-sahélienne (PRESASS-2023). Cette rencontre a eu lieu à Niamey au Niger.

Elle a été organisée par le Centre Climatique Régional AGRHYMET pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest (CCR-AOS) du CILSS et le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD), en collaboration avec l'Agence Nationale de Météorologie du Niger, l'Organisation Mondiale pour la Météorologie (OMM) et d'autres centres mondiaux.

Les participants de ce forum ont été les experts des dix-sept (17) pays de l'espace CILSS/CEDEAO en charge de l'élaboration des informations agro-hydro-climatiques et les représentants de six (6) Organismes de Bassins fluviaux de la sous-région. Les prévisions élaborées se présentent comme suit :

- **En 2023, une saison des pluies globalement moyenne à humide est attendue au Sahel, avec des dates de démarrage précoces à normales, des dates de fin tardives à normales, des séquences sèches moyennes dans la partie Ouest et à tendance plus longues dans la partie Est.**
- **Des écoulements globalement excédentaires à moyens sont attendus dans les principaux bassins fluviaux du Sahel.**

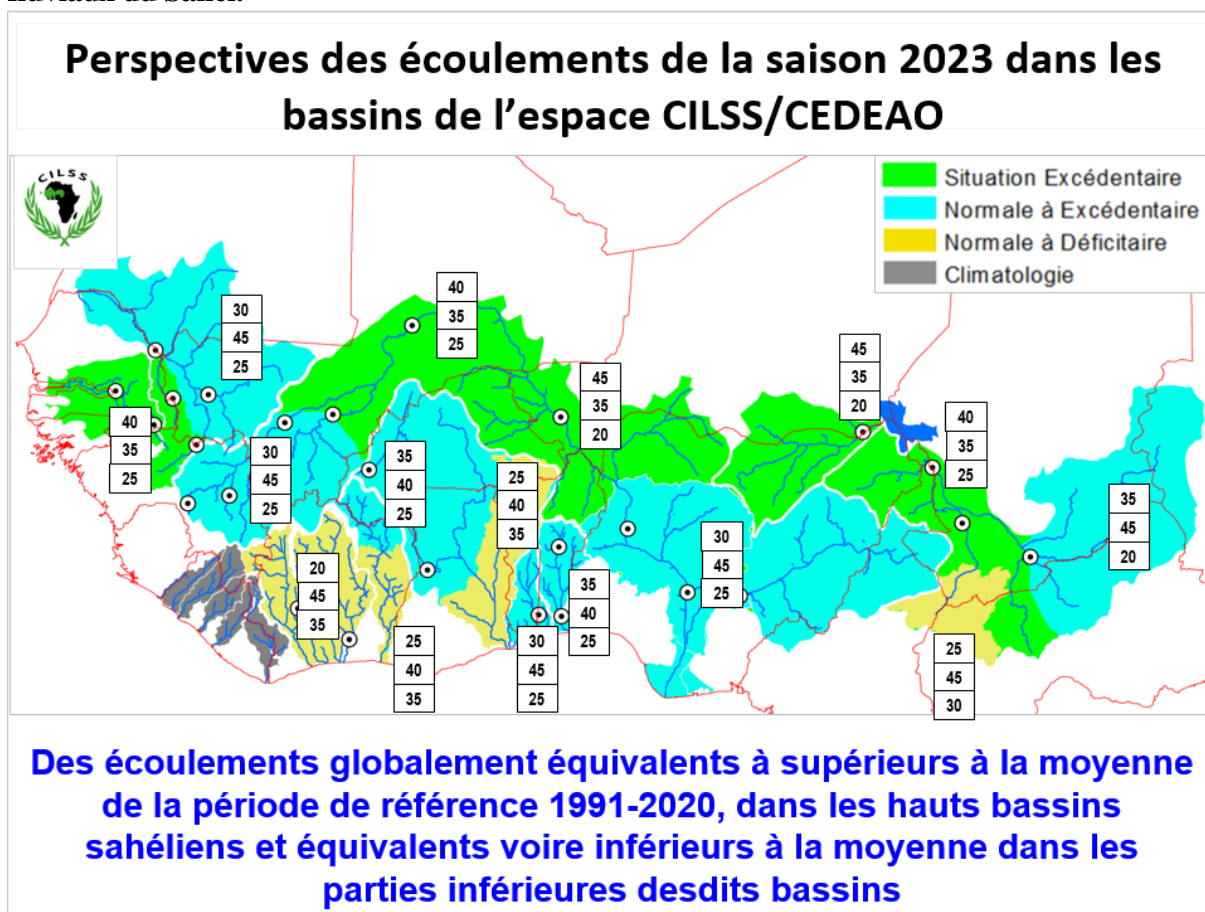


Figure 1: Carte de prévisions consensuelles des écoulements pour l'espace CILSS/CEDEAO en 2023

### Légende de la carte

35	→	Pourcentage de chance que les écoulements moyens de la saison à venir soient supérieurs à la moyenne 1991 - 2020
45	→	Pourcentage de chance que les écoulements moyens de la saison à venir soient équivalents à la moyenne 1991 - 2020
20	→	Pourcentage de chance que les écoulements moyens de la saison à venir soient inférieurs à la moyenne 1991 - 2020

- Pour le cas spécifique du bassin de la Volta, des écoulements moyens à excédentaires sont prévus dans la partie Ouest. Quant à la partie orientale du bassin (Bénin, Burkina Faso, Togo et Ghana), des écoulements moyens à déficitaires, sont prévus. La carte ci-après précise les différentes probabilités d'apparition de ces écoulements prévus dans le bassin de la Volta au cours de cette année 2023.

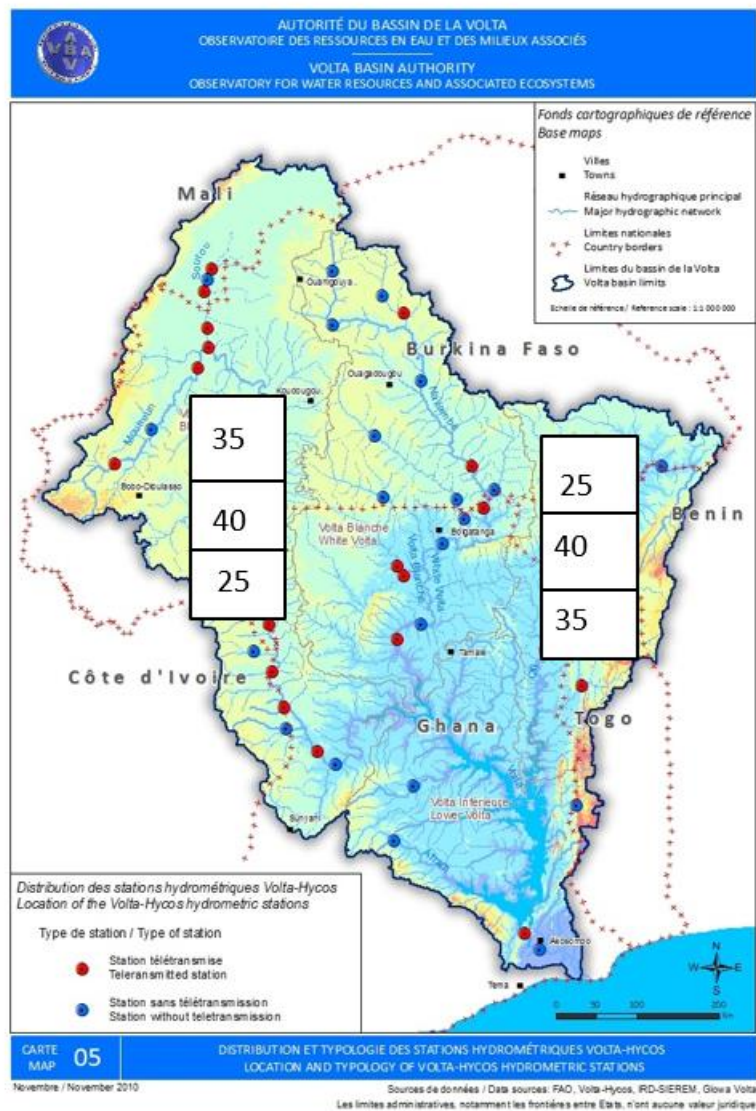
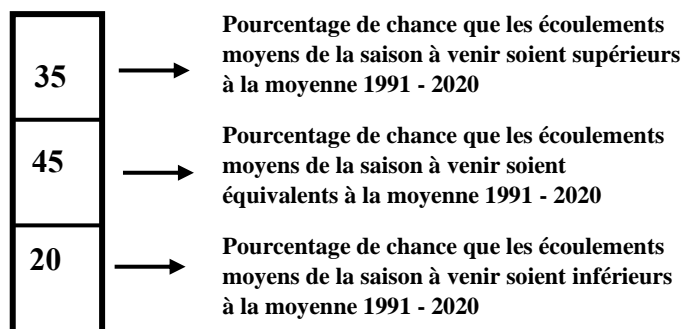


Figure 2: Carte de prévisions consensuelles des écoulements pour le bassin de la Volta en 2023



## **Recommandations**

### **1) Face au risque d'inondation**

Le caractère globalement pluvieux attendu notamment dans les parties Est et Centre des zones soudaniennes et sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad et les écoulements à tendance globalement excédentaire prévus dans la majorité des bassins fluviaux du Sahel, présagent des risques élevés d'inondations pouvant entraîner des pertes de récoltes, de biens matériels et en vies animales et humaines dans les localités exposées. Pour y faire face, il est recommandé de :

- renforcer la communication des prévisions saisonnières et de leurs mises à jour afin d'informer et sensibiliser les communautés sur les risques et prendre des dispositions pour éviter des désastres, en appuyant les efforts de la presse, des plateformes de réduction des risques de catastrophes, des ONG et des SAP des pays ;
- renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophes et des aides humanitaires ;
- déconseiller et éviter l'occupation anarchique des zones inondables aussi bien par les habitations que par les cultures et les animaux ;
- renforcer les digues de protection et assurer la maintenance des barrages et des infrastructures routières ;
- curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies ;
- suivre de près les seuils d'alerte dans les sites à haut risque d'inondation, notamment dans le bassin de la Gambie, le bassin de la Falémé (affluent du Sénégal), le Delta Intérieur du fleuve Niger au Mali, le bassin moyen du fleuve Niger, la Komadougou Yobé, le moyen Chari et le bassin inférieur du Chari-Logone ;
- activer une forte collaboration entre les services hydrologique et météorologique afin de permettre la gestion anticipative des risques d'inondations dans les zones concernées ;
- favoriser la culture des plantes adaptées à la persistance des situations d'excès d'eau dans le sol ;
- maintenir la garde et suivre les mises à jour de ces prévisions saisonnières et les prévisions de courtes et moyennes échéances que produisent et diffusent les services météorologiques et hydrologiques des pays.

### **2) Face au risque de maladies**

Les zones humides et celles inondées peuvent être favorables au développement des germes de maladies (Cholera, malaria, dengue, bilharziose, etc.) et d'épizooties (fièvre de la vallée du Rift, etc.). Aussi, les séquences sèches longues à moyennes attendues notamment dans certaines parties du Sahel Est pourraient occasionner une persistance de hautes températures et des vents de poussières favorables à la prolifération d'autres germes de maladies épidémiques. A cet effet, il est recommandé de :

- renforcer les capacités des systèmes nationaux de santé et des plateformes nationales de réduction de risques de catastrophes ;
- sensibiliser et diffuser des informations d'alerte sur les maladies à germes climato-sensibles, en collaboration avec les services de météorologie et de santé ;

- assainir les agglomérations et éviter le contact avec les eaux contaminées, à travers des opérations de drainage et de curage des caniveaux ;
- prévenir les maladies, en vaccinant les populations et les animaux ;
- prévenir les épizooties à germes préférant de bonnes conditions humides ;
- renforcer la vigilance contre les maladies et les ravageurs des cultures (chenille légionnaire et autres insectes nuisibles).

### **3) Face au risque de sécheresse**

Dans les zones où il est prévu d'observer des séquences sèches longues pouvant entraîner des déficits hydriques notamment dans certaines localités du Sahel, il y a un fort risque que la croissance des cultures et des plantes fourragères soit affectée. Pour y faire face, il est recommandé de :

- diversifier les pratiques agricoles, à travers la promotion de l'irrigation et du maraîchage pour réduire le risque de baisse de production ;
- choisir les espèces et variétés de cultures tolérantes au déficit hydrique, dans les zones exposées ;
- adopter des techniques culturales de conservation des eaux et des sols ;
- prévenir la prolifération de la chenille mineuse de l'épi du mil ;
- assurer une gestion rationnelle des ressources en eau de surface pour satisfaire les différents usages, notamment dans le haut bassin du Logone et la partie orientale de la Volta (Bénin, Burkina Faso, Togo et Ghana) où des écoulements déficitaires sont attendus ;
- interagir avec les techniciens des services nationaux et régionaux de Météorologie, d'Hydrologie et d'Agriculture pour avoir des informations spécifiques et des conseils en termes des conduites à tenir.

### **4) Recommandations pour mieux tirer profit de la saison des pluies**

Au regard de la configuration de la saison des pluies 2023 présageant une situation globalement humide dans les parties Centre et Ouest et moyenne dans la partie Est des zones soudanienne et sahélienne de l'Afrique de l'Ouest du Tchad, il est recommandé *aux agriculteurs, éleveurs, gestionnaires des ressources en eau, Projets, ONG et aux autorités de :*

- valoriser les situations d'écoulements moyens à excédentaires, en développant des cultures irriguées notamment dans les plaines inondables du haut bassin du fleuve Niger (en Guinée, Côte d'Ivoire et Mali), du haut bassin du Chari, le Niger Inférieur, des sous bassins de Bafing et de Bakoye (bassin du Sénégal), des bassins de Mono (Togo et Bénin) et de l'Ouémé (Bénin), du haut et de la partie ouest du bassin de la Volta, tout en évitant les risques d'inondation ;
- investir davantage dans les cultures à hauts rendements tolérantes vis-à-vis des conditions humides (riz, canne à sucre, tubercules, etc.) ;
- mettre en place des dispositifs de collecte et de conservation des eaux de ruissellement pour des usages agricoles et domestiques en saison sèche ;

- soutenir le déploiement de techniques climato-intelligentes d'augmentation des rendements des cultures et des fourrages, face aux risques climatiques, notamment ceux liés aux excès d'eau de pluies et à la sécheresse ;
- renforcer les dispositifs d'information, d'encadrement et d'assistance agro-hydrométéorologiques des producteurs ;
- faciliter aux producteurs l'accès à des semences améliorées et des intrants agricoles adaptés à leurs besoins ;
- sécuriser les revenus et alléger les pertes agricoles à travers la promotion et la souscription à des assurances agricoles indicelles.

**La mise en œuvre scrupuleuse de ces recommandations pourrait contribuer à alléger les difficultés auxquelles les populations déclarées vulnérables en crise font actuellement face dans la sous-région.**

**Il est recommandé aux utilisateurs des différents secteurs d'être attentifs aux mises à jour de ces prévisions saisonnières qui seront faites par AGRHYMET CCR-AOS, l'ACMAD et les services météorologiques et hydrologiques nationaux, tout au long de la saison.**